



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2016

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARGENTEUIL
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Mille-Isles, tenue le 14 décembre 2016 à 19 h, à la place régulière des séances, sous la présidence de monsieur Michel Boyer, maire.

Les membres du conseil présents sont :

Monsieur André Durocher, Monsieur Howard Sauvé, Monsieur Fred Beaudoin, Madame Dawn Charles.

Les membres du conseil absents sont :

Monsieur David Hudson, Madame Brenda Dawson.

Madame Sarah Channell, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit comme secrétaire de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire déclare la présente séance extraordinaire ouverte et demande la tenue d'une période de réflexion.

2. Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour

Considérant que tous les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié en conformité avec l'article 153 du code municipal du Québec (RLRQ,c.C-27.1) ;

Considérant qu'ils confirment avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Howard Sauvé

APPUYÉ PAR : Madame Dawn Charles

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (4) :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2016 À 19 H

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Affaires diverses**
 - 3.1 Adoption du budget pour l'exercice financier 2017
 - 3.2 Adoption du Règlement 2016-09 concernant le budget et la taxation pour l'exercice fiscal 2016
- 4. Période de questions**
- 5. Levée de la séance extraordinaire**

ADOPTÉE.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2016

3. **Affaires diverses**

2016-12-334

3.1 **Adoption du budget pour l'exercice financier 2017**

Considérant que la Municipalité de Mille-Isles pourvoit à des dépenses au cours de l'année 2017, et que pour combler la différence entre lesdites dépenses et les revenus non fonciers déterminés il est requis de prélever, sur tous les biens-fonds imposables de la Municipalité, une somme suffisante pour équilibrer le budget ;

Considérant que le programme triennal de dépenses en immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019 est présenté ;

Considérant que les deux (budgets et programme triennal) doivent être présentés et adoptés avant le 31 décembre de l'année en cours.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Durocher

APPUYÉ PAR : Monsieur Howard Sauvé

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (4) :

D'ADOPTER le budget pour l'exercice financier 2017 au montant de 2 880 155 \$.

D'ADOPTER le programme triennal de dépenses en immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019.

ADOPTÉE.

2016-12-335

3.2 **Adoption du Règlement 2016-09 concernant le budget et la taxation pour l'exercice fiscal 2017**

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du mercredi 2 novembre 2016 par monsieur Howard Sauvé ;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil municipal conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C 27.1), et qu'en conséquence il y a dispense de lecture ;

Considérant que le règlement a été mis à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Howard Sauvé

APPUYÉ PAR : Monsieur Fred Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (4) :

D'ADOPTER le Règlement 2016-09 concernant le budget et la taxation pour l'exercice fiscal 2017.

ADOPTÉE.

4. **Période de questions**

Lors d'une séance extraordinaire, seule les questions en relation avec les items à l'ordre du jour peuvent être posées.

Les personnes qui le désirent adressent leurs questions au président de l'assemblée.



No de résolution
ou annotation

2016-12-336

Procès-verbal du conseil de la MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2016

5. Levée de la séance extraordinaire

À 19 h 50, l'ordre du jour est épuisé et plus aucune question n'émane des personnes présentes dans la salle.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Howard Sauvé

APPUYÉ PAR : Monsieur Fred Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (4) :

DE CLORE et lever la présente séance.

ADOPTÉE.

Certificat de disponibilités budgétaires

Je, Sarah Channell, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites au présent procès-verbal.

Sarah Channell
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Michel Boyer
Maire et
président d'assemblée

Sarah Channell
Greffière et
secrétaire-trésorière

Je, Michel Boyer, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Boyer
Maire et président d'assemblée



No de résolution
ou annotation

